



Autouillet, le 14 décembre 2022

Mairie d'AUTOUILLET

COMMUNIQUÉ

Chers Administré(e)s

LE SIEED vient de communiquer les changements d'organisation du ramassage des déchets à compter de 2022.

Cette nouvelle organisation a été décidée, semble-t-il, sans concertation avec les délégués et les Maires concernés et présente de nombreux inconvénients.

- Le ramassage des déchets verts le jeudi va générer un encombrement de nos trottoirs plusieurs jours par semaine.
- Un container de 240 litres n'est pas suffisant pour la grande majorité des propriétés du village.
- Le non ramassage des tailles de haies et autres arbustes est une aberration. La grande majorité des villageois n'a pas forcément la possibilité de se déplacer en déchetterie ni de disposer d'un broyeur.
- Les déchetteries, déjà saturées, ne pourront pas accueillir l'afflux de véhicules.
- Résultat probable : une AUGMENTATION conséquente des dépôts sauvages, contre lesquels nous avons déjà du mal à lutter et qui pèse lourd dans le budget de la commune.
- Un ramassage des déchets verts tous les quinze jours l'été est inapproprié compte tenu du changement climatique qui oblige une tonte hebdomadaire.
- Le ramassage des encombrants sur rendez-vous n'engage pas à des économies ou à une démarche environnementale appropriée et est surtout contre-productive :
Les allers et retours en déchetterie ne diminueront pas l'empreinte carbone et nous allons constater ... une augmentation des dépôts sauvages. Cette situation ne fera qu'empirer l'accès aux déchetteries.

Nous disposons d'un service de qualité de la part du SIEED. Nous ne pouvons accepter, sous prétexte d'économie, qu'il se détériore à ce point.

Aussi, le Conseil Municipal lors de sa séance du 7 décembre 2021 a voté une délibération d'opposition à ces changements. Délibération transmise au Président du SIEED.

A suivre !!!

Françoise LENARD
Maire d'Autouillet